

2009/1595 - Mission d'information et d'évaluation portant sur le devenir des grands équipements sportifs de Gerland : le stade de Gerland et le Palais des Sports de Gerland (Direction des Sports) (BMO du 06/07/2009, p. 1253)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Conformément à notre règlement intérieur et à la demande d'une saisine des Groupes Ensemble Pour Lyon et Lyon Démocrate – Modem, nous avons créé une Mission d'information concernant le devenir des infrastructures sportives de Gerland. Nous avons mené à bien cette Mission durant cinq réunions et il y a sur le document qui vous a été transmis, six contributions.

Je veux tout d'abord remercier la Direction des Sports et la Direction des Assemblées parce que pour réaliser un tel document, c'est une contribution collective et merci pour avoir participé à toutes ces réunions et avoir rendu de façon très précise la tenue des débats.

Je ne sais pas quelle était, ils vont nous le dire, la réelle intention des deux Groupes qui ont saisi cette Mission d'information. J'allais dire, en étant un peu taquin, que je sens un peu plus quelle était l'intention de M. Geourjon que celle de M. Havard, parce que M. Geourjon nous a écrit ce qu'il pensait à la suite de cette Mission alors que M. Havard nous a dit réserver toute notre attention sur l'intervention qu'il va faire. Donc j'avoue que je suis assez impatient de l'entendre et de savoir exactement ce qu'il pense du devenir du Stade de Gerland, du grand Stade... de tout cela parce qu'on reste un peu sur notre faim, c'est le cas de le dire, ces derniers temps.

Pour ce qui est de la Mission, elle a entendu toutes les structures sportives qui sont sur Gerland, toutes les structures associatives, toutes les structures de commerçants. Force est de constater que tous les intervenants vont un peu dans le même sens, c'est-à-dire, garder sur le site de Gerland une vocation sportive avec les infrastructures existantes, garder pour le Stade de Gerland une équipe résidente. Il faut dire que depuis 3 ans, nous disons que la seule équipe qui peut un jour prendre la succession de l'Olympique Lyonnais, c'est le LOU Rugby. Dans cette assemblée, sous l'ancien mandat, on avait eu un jour un débat un peu épique avec un des anciens collègues qui pensait qu'une deuxième équipe de football professionnelle pouvait voir le jour à Lyon. On la cherche toujours.

En ce qui concerne le Stade de Gerland, c'est important parce que, mes chers Collègues, le coût d'exploitation du Stade pour la Ville est d'un montant de 1,5 million d'euros par an. Vous savez que cette année, l'Olympique Lyonnais a reversé en terme de redevance d'occupation, un montant d'un million d'euros. Si demain, l'Olympique Lyonnais part, même si le besoin financier du Stade de Gerland ne sera peut-être pas nécessairement de 1,5 million d'euros pour l'exploitation, il faudra quand même garder le site en bon état d'utilisation si nous avons une équipe de France qui vient ou une demi-finale de Top 14. C'est la raison pour laquelle, nous pensons qu'il est très important qu'il y ait un « club résident », comme on dit, et le LOU Rugby, en tout cas, apparaît être le club en question.

Pour ce qui est des autres infrastructures, il y a eu débats sur la Plaine des Jeux de Gerland, sur le devenir du Palais des Sports... Tout est dans ce document que vous avez tous eu et s'il le faut à la fin, je me permettrai, Monsieur le Maire, de répondre à certaines interrogations mais je laisse vite la place aux Groupes car vous avez compris mon avidité à entendre le Groupe Ensemble Pour Lyon intervenir pour savoir véritablement ce qu'il pense de l'avenir de Gerland.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, effectivement en septembre 2008, les élus des Groupes Lyon Démocrate – Modem et Ensemble Pour Lyon, ont demandé la création d'une Mission d'information et d'évaluation sur le devenir des équipements sportifs de Gerland. Nous tenons à saluer l'évolution positive de Thierry Brillard qui a animé cette Mission avec un esprit constructif malgré

ses fortes réticences initiales. Nous remercions aussi les services de la Ville et plus généralement, tous les intervenants pour leur contribution très riche.

Tous les intervenants ont souligné les nombreux atouts du site : localisation, transports en commun, environnement. Les Clubs sportifs ont souligné le manque de salles d'entraînement ou de compétition (hand, volley, judo, boxe notamment). Ils ont regretté la pression de plus en plus forte des contraintes imposées par la sécurité lors des matchs de foot.

Comme l'a indiqué Thierry Braillard dans son introduction, il y a 4 grands équipements donc je vais essayer de dresser une liste rapide.

↳ Le Stade de Gerland : cette Mission nous a permis de nous rendre compte que le départ de l'OL du site de Gerland est aujourd'hui irrémédiable. Sans vouloir trop revenir sur le passé, nous estimons que cette décision est principalement due à une mauvaise prise en compte des besoins de l'OL par la Municipalité précédente.

Dans ce contexte, nous estimons que Ville de Lyon et Grand Lyon doivent :

- conserver la possibilité d'organiser de grands événements sportifs ou culturels dans l'enceinte du Stade de Gerland ;
- ne plus exonérer l'OL de la taxe sur les spectacles et ne plus subventionner la société privée OL (comme l'a déjà indiqué Yves Fournel sur ce dernier point) ;
- céder les terrains nécessaires à la réalisation de l'OL-Land à un prix qui tienne compte des infrastructures à venir ;
- enfin, nous avons l'obligation de minimiser l'impact économique négatif de ce départ en particulier vis-à-vis des restaurateurs.

Le LOU Rugby nous a effectivement fait part de son intérêt à être l'équipe résidente du Stade de Gerland. La Ville de Lyon devra dans cette hypothèse reconfigurer le Stade pour une capacité de 20 à 25 000 places. Il est de notre responsabilité de soutenir la progression du LOU et son accession au Top 14 ou Top 12. Nous proposons le lancement d'une étude technique pour approfondir et chiffrer les différents scénarios d'aménagement du site.

↳ La Plaine des Jeux : elle est utilisée par de nombreux clubs sportifs et elle est aujourd'hui saturée. La multiplicité des usages doit être maintenue.

Dans la perspective de l'arrivée du LOU, nous souhaitons que soit étudiée l'affectation au rugby des terrains actuellement occupés par l'OL amateur et le centre d'entraînement. Cela permettrait de constituer un pôle Rugby cohérent et visible au niveau de l'agglomération. Si ce regroupement n'est pas possible, les quatre terrains actuellement réservés à l'usage exclusif de l'OL devraient lui être confiés en l'état, via un bail emphytéotique.

Troisième équipement important également, la piscine d'été de Gerland : cette piscine est largement utilisée par les familles du quartier et par les salariés du technopôle de Gerland. La Ville de Lyon manquant cruellement de piscines, il est indispensable de programmer à court terme une rénovation de cet équipement. Cette restructuration constitue pour nous une priorité.

Enfin, dernier équipement d'importance sur le site de Gerland : le Palais des Sports. Il est aujourd'hui, force est de le constater, obsolète, très peu modulable, peu d'espaces de réception, un aspect vieillissant, des problèmes d'accessibilité, des espaces techniques trop réduits, des vestiaires trop anciens. Il a cependant également de nombreux atouts : sa polyvalence, sa localisation et aussi, et ce n'est pas le moins important, le faible coût de sa location, voire la gratuité pour les associations qui y organisent des manifestations.

Il est évident que le projet CAP 2010 porté par l'ASVEL et Gilles Morreton impose un repositionnement de cet équipement. En effet, la salle de 12 à 15.000 spectateurs sera le siège de l'ASVEL, mais accueillera également le Grand Prix de Tennis de Lyon et d'autres événements culturels ou sportifs. La même question se posera au demeurant pour l'Astroballe.

Lyon a besoin d'une salle municipale du type du Palais des Sports, ou du type de la Maison des Sports de Clermont-Ferrand, avec une capacité de 4.000 à 5.000 places, mais également des salles d'entraînement supplémentaires pour les sports collectifs. L'avenir du Palais des Sports constitue le principal enjeu sur Gerland, pour cela nous souhaitons qu'une étude technique approfondie soit lancée dès maintenant pour évaluer les besoins, les possibilités d'évolution et les coûts. Seule une telle étude permettra de trancher entre rénovation ou construction d'un nouvel équipement sur le site actuel.

En conclusion, nous sommes convaincus que le sport professionnel, l'OL, mais aussi l'ASVEL ou le LOU, contribuent au rayonnement de notre agglomération. Mais nous estimons qu'il est de la responsabilité des élus de ne pas dire oui à tout et d'indiquer à nos partenaires jusqu'où la collectivité est prête à aller. Seuls ce dialogue, cette négociation dans certains cas très en amont, permettent à chacun de construire ses projets de développement dans le respect des autres partenaires. A notre avis, ceci n'a pas eu lieu de manière satisfaisante ou suffisante dans le cas de l'OL, nous souhaitons que cela se fasse pour la future salle de l'ASVEL.

Nous sommes très attachés à la destination sportive et événementielle du site de Gerland qui doit être maintenue, voire renforcée. Au-delà, nous devons travailler à une meilleure imbrication du parc de Gerland, des activités sportives, des entreprises du technopôle, des universités et des habitations, afin de faire du Sud de Gerland un quartier agréable et bien structuré.

Cette mission est globalement un succès. Elle a permis d'initier à la fois une réflexion d'ensemble sur le devenir du site et une information des élus de la Ville. Aussi souhaitons-nous la poursuite de ce travail en commun via la création d'une « mission de propositions ». En effet, quand il s'agit de projets à 10 ans, de projets impliquant des financements très importants, il ne doit pas y avoir de majorité ou d'opposition, mais simplement le travail de l'ensemble des élus municipaux au service des Lyonnais.

C'est une nouvelle vision de la politique moins personnelle et plus collective, plus proche des pratiques du milieu professionnel ou associatif. Mettre en œuvre cette proposition permettrait une véritable modernisation des pratiques, nous y sommes prêts.

(Prononcé par M. Havard en association avec Pierre Delacroix, membre de la Mission Gerland) :

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à la suite de la mission d'information et d'évaluation que nous avons demandée, les groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate Modem, nous voici donc amenés à débattre de l'avenir des équipements sportifs de Gerland et personnellement, je m'en félicite.

Puisque l'on est dans les remarques préalables, et pour répondre à Thierry Braillard, si certains se montraient un peu sceptiques au début, je crois que ces travaux en tout cas ont été utiles. Je remercie Thierry Braillard qui, après les doutes du début, a finalement été converti à l'utilité de cette mission et je tiens à le remercier pour la façon dont il a conduit cette mission dans un esprit d'ouverture que nous partageons. Merci également aux services qui ont fait un gros effort et je sais que cela n'a pas toujours été facile. Nous avons été très souvent assez exigeants, ils ont répondu de façon très professionnelle ; qu'ils en soient remerciés.

Le travail réalisé nous permet finalement d'avoir un état des lieux assez complet des différents équipements et nous avons pu recueillir l'avis de tous les acteurs

concernés par le site sportif de Gerland. Au terme de cette mission, il y a quelques grandes questions qui pouvaient encore se poser, en tout cas je crois qu'à l'unanimité des positions connues on peut répondre à quelques questions majeures.

La première, puisque c'était et c'est sans doute une qui va vous intéresser Monsieur Braillard, savoir si OL Land pouvait se faire à Gerland. Et bien, non, je considère qu'OL Land ne peut pas se faire à Gerland, tout simplement parce que la disponibilité foncière est insuffisante et que les acteurs qui pratiquent le site de Gerland ne pourraient sans doute pas être relocalisés ailleurs.

La deuxième réponse à une question qu'on pouvait se poser concernant le caractère du site. Je crois que là aussi tout le monde a montré son très fort attachement au caractère sportif du site de Gerland. Je tiens vraiment à le souligner parce que c'était marquant de la part des différentes associations. Gerland, c'est vraiment le territoire du sport et ça, c'est revenu vraiment chez tous nos interlocuteurs. Je crois qu'on a, tous les membres de la mission, partagé ce sentiment.

Enfin, troisième grand sujet, la question des équipements et je vais les balayer rapidement, mais c'est vrai que c'est un site qui nécessite aujourd'hui beaucoup d'investissements, Monsieur l'Adjoint aux Finances, je sais que cela ne va pas être facile, même si ces équipements tels qu'ils sont aujourd'hui ont une utilité extrêmement forte. Je vais les balayer rapidement en essayant de prendre quelque temps sur chacun, en commençant par le stade.

1. Le stade :

Il est ancien et il se révèle un outil peu adapté au haut niveau européen de football et ce, malgré les 40 millions d'investissement réalisés. Sur l'avenir du stade de Gerland, une fois l'OL parti, je partage assez l'avis exprimé par Thierry Philip dans son commentaire : il n'y a pas de proposition précise sur le devenir du stade de Gerland ! Effectivement, le seul sport qui pourra remplacer le football dans cette enceinte, c'est le rugby, mais il convient quand même d'être réaliste. Cela nécessite d'abord une montée en Top 14 et pose ensuite la question du rapprochement avec le club de rugby de Bourgoin-Jallieu. Cela pose enfin la question de l'adaptation du stade à cette nouvelle configuration.

Quand on regarde les chiffres d'affluence des matches de rugby, c'est quand même compliqué. Les meilleures fréquentations sont à 25.000, si on prend le Stade Français et encore, sachant qu'ils ont joué au stade de France cela augmente considérablement le nombre de spectateurs. Ensuite, viennent les villes à fort tropisme rugbystique comme Toulouse, avec 24.000 spectateurs en moyenne, Toulon avec 16.000 et Clermont-Ferrand avec 14.600.

L'adaptation du stade à cette nouvelle configuration coûtera cher mais n'interviendra sans doute pas immédiatement puisqu'il y a un peu de temps avant que l'Olympique Lyonnais quitte Gerland, d'autant qu'ils resteront présents, le centre de formation notamment, restera à Gerland. Il faut par contre anticiper, cela a été souligné par Thierry Braillard à l'instant, car ce départ n'est pas sans conséquence financière pour la ville de Lyon ; il ne sera pas sans conséquence non plus pour les restaurateurs du quartier. Ce n'est pas le cas pour tous les commerces, mais pour les restaurateurs du quartier, le départ de l'OL est un réel manque à gagner. Il faudra bien sûr anticiper tout cela, sans se cacher la vérité.

2. Le Palais des Sports :

Je pense qu'au terme de cette mission c'est vraiment l'équipement majeur sur lequel il faut agir le plus vite possible maintenant. Il s'agit d'un équipement ancien qui a près de 50 ans, mais dont l'utilité est démontrée très régulièrement à travers les différentes manifestations et pas seulement à caractère sportif, surtout par les manifestations caritatives qu'il accueille.

Alors la question qui est posée, c'est : faut-il le casser et en faire un nouveau ou faut-il l'aménager pour lui permettre de répondre aux exigences d'aujourd'hui en termes d'organisation de manifestations ? C'est très difficile de répondre à cette question et on est confronté sur la question de la démolition de ce bâtiment à au moins une difficulté, il y en aura sans doute bien d'autres, à savoir d'abord l'intérêt architectural du bâtiment, patrimoine du XX^e siècle. L'Architecte des Bâtiments de France y est en tout cas attaché, Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme, donc je pense que ce n'est pas quelque chose qui peut s'envisager de but en blanc.

D'où une proposition. Dans un premier temps, il serait intéressant d'étudier de façon précise comment on peut faire évoluer le palais des sports tout en lui conservant son utilité parce qu'il est vrai que c'est un équipement -et cela nous a été dit et par beaucoup d'intervenants- qui est rustique, mais très pratique et très utile. Et s'il venait à disparaître au bénéfice d'un autre équipement, il y aurait une grande difficulté à trouver un équipement similaire pour les mêmes conditions économiques.

C'est donc pour nous une priorité que de réfléchir à l'évolution possible du Palais des Sports de Gerland. Le besoin, pour les clubs sportifs est important, et je veux signaler notamment l'idée qui nous a été suggérée par Marc Feuillet, le Président de l'Office Municipal des Sports, de voir comment on peut faire évoluer ce site en y adjoignant des salles dédiées avec des espaces de stockage pour des clubs sportifs. Je pense que c'est vraiment un axe majeur.

3. La piscine :

Elle est très ancienne. Mais face au peu de bassins dont les Lyonnais disposent, il est évident que celle de Gerland doit être conservée. Elle bénéficie aux familles du quartier et sa modernisation est indispensable, car à part le plongeur qui a été refait récemment, tout est à reprendre.

La question de sa couverture se pose, compte tenu du fait de sa proximité avec le stade et de la notion de visibilité et là aussi, nous n'avons pas idée des montants d'une telle rénovation, qui sont sans doute des montants élevés.

4. La Plaine des Jeux pour finir rapidement :

Avec 3.000 licenciés sportifs qui utilisent les installations de la Plaine des Jeux, son utilité et sa nécessité n'est pas à prouver ou à démontrer. C'est un espace qui est plutôt saturé et c'est là, je pense le deuxième secteur sur lequel il peut y avoir une réflexion d'urgence assez rapidement, sur la meilleure utilisation ou sur les possibilités d'améliorer les conditions d'utilisation de la Plaine des Jeux.

En conclusion, je dirais que nous avons montré à travers cette mission que nous étions une Opposition constructive et que cela pouvait être utile et que c'était dans l'intérêt général des Lyonnais.

Clairement, nous savons et nous pouvons dire aujourd'hui que le projet d'OL Land ne peut pas se faire, tel qu'il est envisagé aujourd'hui, à Gerland. Nous savons que ce site doit conserver un caractère sportif et de loisirs, on n'a pas le temps d'en parler, mais la proximité du parc de Gerland est un élément absolument positif et l'idée de mettre un parcours sportif pour les joggers est sans doute une très bonne idée.

Je pense également que sur ce site nous devons avoir une réflexion sur le lien avec le plan Campus, et sur le sport Universitaire. Je crois qu'il y a un vrai axe de réflexion. Il peut y avoir une connexion forte entre le développement du site sportif de Gerland, le sport Universitaire et l'Université en général. C'est un axe de travail sur lequel je pense qu'il est utile de se pencher.

Enfin, de gros investissements sont à prévoir, je l'ai déjà dit. Il faut commencer dès aujourd'hui à y réfléchir. La priorité doit porter sur le Palais des Sports et

sur la Plaine des Jeux. Sans doute Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme, l'Agence d'Urbanisme pourrait peut-être être sollicitée pour une mission de réflexion un peu plus précise, et sur les aménagements urbains envisageables sur ce secteur.

En conclusion, notre proposition de création de commission était une bonne proposition. Merci de l'avoir acceptée, Monsieur le Maire. Cette mission était une belle mission. Il nous appartient à tous, Majorité et Opposition, de lui donner une suite. Gerland est un secteur majeur de développement de l'agglomération. Son site sportif mérite donc toute notre attention. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien, le Groupe Démocrate, qui n'en est pas moins Modem dans l'esprit !

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Cette mission d'information menée sous la haute et belle autorité de notre Collègue Braillard a eu le mérite de revenir sur les équipements du stade de Gerland et de poser les conditions très objectives de reconversion de ce site à l'occasion du départ volontaire, on l'a souligné, de l'OL.

Alors, trois équipements sportifs, on l'a dit :

- 1 - le stade,
- 2 - le Palais des Sports,
- 3 - La plaine des jeux.

Le stade : comme il l'a été dit, seul l'actuel LOU Rugby, est l'équipe de haut niveau à pouvoir prendre la place de l'OL, à pouvoir remplacer l'OL, à condition qu'elle intègre le TOP 12 ou 14 pour une question de remplissage d'une jauge de 20 000 à 25 000 spectateurs maxi, c'est-à-dire qu'il faudra adapter cette jauge qui est actuellement à 41 842 places.

Deuxième vocation, l'accueil de spectacles qui peut compenser le manque d'offres d'équipements global de la Ville en complémentarité avec la Halle Tony Garnier, sachant que pour autant, le marché spectacles et concerts avec 41 000 spectateurs est limité à deux par an en moyenne et risqué, qui plus est, d'être concurrencé à terme, sur ce marché, avec le Grand Stade de Décines.

Le Palais des Sports devrait devenir à nos yeux, un complexe multi-sports, une sorte de maison du sport, avec plusieurs salles tournées vers les clubs de haut niveau et avec un espace central où il pourrait y avoir des spectacles sportifs de 1.500 places à peu près. Mais en tout état de cause, il est trop petit pour accueillir les grandes manifestations et trop grand pour accueillir les petites.

Sur la Plaine des Jeux, nous souhaitons qu'elle soit ouverte davantage aux sports de loisirs. C'est un véritable équipement de sports de loisirs qui n'est pas assez fréquenté dans la journée par le Grand Public. Cela permettrait effectivement de conforter ce parc de Gerland comme un espace dédié aux sports de loisirs.

Il faut également intégrer les besoins en infrastructures sportives du site universitaire en développement dans le 7^e arrondissement, mener une coopération avec l'opération Campus. Ce site peut toucher à terme, 5 000 étudiants.

Voilà. Notez qu'on pourrait déplorer que cette mission ne traite pas de deux questions : la question de Cap 2010 chère à Gilles Morretton dont les deux projets nécessairement sur le même site, c'est-à-dire la Halle d'entraînement Tony Parker et la salle multi fonctions demandent un besoin global de 7 hectares auquel ce site ne correspond pas et que nous n'aurons pas résolu la question d'une salle type Bercy de 15000 places polyvalente culture-sports, même si la Halle Tony Garnier s'apprête à demander le label Zénith, ce qui est une autre jauge mais qui restera en complémentarité pour ne pas perdre de spectacles probablement avec le stade de Gerland, merci.

Mme PERRAUD Mychèle : Monsieur le Maire, chers Collègues, le Groupe GAEC a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du contenu de la mission d'information et d'évaluation portant sur le devenir des grands équipements sportifs de Gerland. Nous voudrions, à cet effet, adresser tous nos remerciements à M. l'Adjoint aux Sports et aux services pour cet excellent travail qui va éclairer nos débats et nos décisions.

Pour avoir lu avec attention ce compte rendu, il apparaît clairement que tous les intervenants (associations, usagers, habitants...) sont très attachés au maintien de la vocation sportive et de loisirs du quartier de Gerland et qu'il est difficile d'y envisager d'autres affectations, ce qui est également notre avis.

En ce qui concerne le GAEC, nous voudrions affirmer notre attachement au caractère public de la Plaine de Jeux de Gerland. Il est essentiel que ce lieu soit principalement dédié à la pratique du sport amateur. Il conviendra sans doute d'y apporter quelques aménagements demandés par les utilisateurs afin qu'elle puisse devenir, à l'instar d'autres grandes métropoles un complexe international sportif, universitaire et de loisirs.

Pour le Grand Stade, nous estimons comme l'a dit Thierry Braillard, que seule, une grande équipe telle celle du Lou Rugby peut compenser le départ de l'OL.

Enfin, en ce qui concerne le Palais des Sports, il apparaît qu'en l'état actuel, le supprimer sans avoir prévu son remplacement effectif, serait très problématique, d'autant que la plupart de ses utilisateurs demandent son maintien avec une réhabilitation et conviennent de son utilité, ce qui nous semble une mesure de bonne gestion. Nous souhaiterions le voir devenir un établissement de multi-activités.

Voilà brièvement exposées les conclusions du GAEC que nous voulions apporter à cette étude.

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, Adjointe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, lorsque cette mission d'information a été demandée, il y avait du côté de Gerland un vrai débat qui était en lien avec le départ annoncé de l'Olympique Lyonnais, pas le départ du centre de formation ou de préformation de l'OL, ni celui de l'équipe féminine, mais uniquement des matchs de l'équipe professionnelle du stade de Gerland.

Certains ont bien voulu évoquer sur le terrain qu'il fallait s'opposer au départ de l'OL, tout en assurant aux responsables que le projet de Grand Stade était exemplaire et d'avenir.

Le double discours n'est jamais pertinent en politique. Pour notre part, le Groupe Lyon Demain a toujours soutenu la position que vous avez prise Monsieur de Maire il y a déjà trois ans sur l'avenir des infrastructures sportives du quartier de Gerland : Maintien de la Plaine des Jeux, du stade et de son environnement, mise à disposition du stade de Gerland au Lou Rugby.

A cet égard, nous avons apprécié les propos tenus devant la Mission par le Président du LOU Rugby, Yvan Patet, et la volonté du Club de rugby d'aller dans ce sens :

- réflexion pour trouver des complémentarités avec le Plan campus pour développer le sport universitaire ;

- requalification et réaménagement du Palais des Sports qui garderait une vocation pour accueillir des petits événements, sans concurrence avec la construction de la grande salle de Gilles Moretton.

Pour conclure, nous avons apprécié la méthode et la façon dont les travaux de cette Mission se sont déroulés et nous pensons que ce genre d'exercice peut, à l'avenir, se renouveler pour d'autres sujets de notre ville. Merci.

M. HELAL Karim : Monsieur le Maire, chers Collègues, je saluerai comme mes prédécesseurs, le travail à la fois précis et assez complet réalisé par cette Commission et la qualité des éléments versés au débat sur le devenir de la Plaine des Jeux et des grands équipements de Gerland.

Quatre points pour illustrer notre état d'esprit à ce moment de la réflexion :

↳ Ce site et ses équipements jouent un rôle indispensable à l'action des clubs amateurs et formateurs, pour une pratique sportive accessible à toutes et à tous, quelque soit le niveau de performance de chacun et jusqu'au sport de haut niveau. Il faut conforter cette vocation en rénovant et pérennisant certains équipements. Il faut valoriser et renforcer l'identité sportive du secteur et s'ouvrir plus à la pratique sportive de loisirs. Un certain nombre de solutions existent : ouverture au public de certains équipements, utilisation scolaire et socio-éducative, aménagements ou extension du Parc de Gerland...

↳ L'ensemble des auditions a confirmé que les associations sportives, clubs sportifs, acteurs économiques, sociaux et culturels, Conseils de quartiers, commerçants, etc... sont attachés aux grands équipements sportifs de Gerland, Stade et Palais des Sports compris.

↳ Une idée intéressante émerge pour l'avenir du Palais des Sports, ça a été évoqué par plusieurs de mes prédécesseurs, c'est l'idée d'une maison des sports permettant d'identifier et de servir la vocation sport amateur, sport formateur et j'ai même envie de dire, sports moins médiatisés que le football du site de Gerland. Cela implique la rénovation du Palais des Sports sur une jauge intermédiaire autour de 2 000 à 3 000 places ainsi que la construction de salles annexes dédiées.

↳ L'avenir du Stade de Gerland est plus complexe à imaginer compte tenu des contraintes à la fois réglementaires, techniques et économiques et la Commission a permis d'éliminer, c'est déjà un de ses mérites, un certain nombre de fausses pistes.

Deux pistes semblent désormais subsister : une à vocation plutôt événementielle pour de grands spectacles ou de grandes tournées européennes. L'avantage de cette solution est de positionner le Stade sur une jauge où il n'est pas en concurrence avec d'autres équipements actuels ou à venir mais il apparaît également que la viabilité d'une telle structure est loin d'être garantie.

La deuxième piste est à vocation sportive, elle a déjà été évoquée, avec une jauge ramenée aux alentours de 20 000 places et un club résident. Le travail de la Commission a effectivement permis de confirmer que seul le LOU Rugby, à condition qu'il accède au Top 14, peut y correspondre. L'audition du Club montre que c'est une piste à approfondir en partenariat avec lui et cela d'autant plus, de notre point de vue, que les valeurs portées par le rugby correspondraient assez bien à la vocation de l'ensemble du site de la Plaine des Jeux de Gerland.

Merci.

M. TETE Etienne, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, les Verts s'associent à l'ensemble des remerciements consensuels qu'on vient d'entendre. Le débat a été instructif, il a permis de mieux comprendre les motivations du départ de l'Olympique Lyonnais vers Décines. Ce n'est ni un problème de rénovation du Stade de Gerland (c'est techniquement possible), ni une question de périmètre « Seveso » (cette contrainte est levée), c'est principalement une insuffisance de terrains pour réaliser le projet immobilier périphérique au Stade : les deux hôtels, 8 000 m² de bureaux, 40 000 m² de centre de loisirs... Subsidièrement un manque à gagner en termes de vente de places pendant la période de travaux.

Il convient de remarquer que l'insuffisance de terrains disponibles n'est apparue que secondairement dans le raisonnement de l'Olympique Lyonnais. En l'absence des terrains périphériques, ce constat de visu, il n'y avait donc pas besoin d'engager deux architectes pour réaliser une étude de faisabilité d'agrandissement du Stade de Gerland. Ce n'est que lorsqu'il y a eu une réflexion sur le montage financier possible pour prendre en charge le coût de la rénovation du Stade que l'idée est apparue de faire autour du Stade de la plus value immobilière de promoteurs traditionnels. L'augmentation des recettes de billetterie ne suffira pas à payer OL-Land.

A ce propos, il convient de regretter que la Ville de Lyon ne soit pas inscrite dans la modernité comme l'a fait la Ville du Mans. Depuis 2007, les Mutuelles du Mans Assurances (MMA) versent 10 millions d'euros à la Ville, propriétaire du Stade, en contrepartie d'un droit de nomination et en plus de cela, environ 10 % des frais de construction et d'entretien sont financés par ce même sponsor.

L'avenir sportif de Gerland manque malheureusement et cruellement de crédibilité. M. Patet, responsable du LOU Rugby l'a souligné lui-même : « *si on reste encore 5 ans en Pro D2, Vuillermet est la bonne jauge pour nous* ». Or, on sait que le Top 16 risque de tomber dans le Top 12, que la probabilité va baisser. On sait aussi qu'en comparant avec les grandes agglomérations, il n'en existe aucune qui soit à la fois première en foot en Ligue 1, première en basket et première en rugby. Nous sommes déjà un peu dans les exceptions puisqu'il n'y a que deux, trois villes qui arrivent à être premières ou bien classées dans la première Ligue sur deux sports mais jamais sur trois sports. Je ne sais pas si la montée du LOU Rugby pour accéder à Gerland va nous faire baisser en basket à l'ASVEL. Donc effectivement, l'avenir sportif est difficilement crédible.

En ce qui concerne la reconversion en termes de spectacles, il y a deux hypothèses qui sont légèrement difficiles : la première, c'est qu'on ne peut pas se lancer dans une politique de spectacles si effectivement l'Olympique Lyonnais a aussi cette intention sur OL-Land. Il y aurait une concurrence directe. Donc là, nous sommes sous l'épée de Damoclès d'abord d'un choix stratégique d'une Société privée qu'il faudra lever.

La deuxième chose, on a beaucoup apprécié l'intervention de M. Pommier qui nous a montré quand même que les besoins en spectacles sont relativement limités. On a cité qu'il manquait peut-être deux, trois spectacles que l'on ne prenait pas par an mais en tout cas, la capacité financière de nos concitoyens est quand même limitée. Je reprends la phrase « *quand les gens auront payé entre 120 et 130 euros de places pour aller voir Mylène Farmer ou Johnny Halliday, quand c'est multiplié par deux, ça fait 250 ou 300 euros, ils n'ont plus d'argent pour aller voir d'autres spectacles, il y a une vraie crise* ». Donc l'avenir du spectacle de Gerland est particulièrement difficile.

En ce qui concerne les deux avenir possibles, on vérifie qu'on ne sait pas vraiment ce que peut être aujourd'hui le devenir du Stade de Gerland. C'est pourquoi notre Groupe estime et c'est une réflexion qu'il faut avoir sans tabou que les stades municipaux de cette ampleur n'ont plus vocation que d'accueillir des sociétés commerciales de foot, de sports ou de spectacles de haut niveau. L'augmentation même de la capacité dans le cadre de la Coupe du monde en 1998, faisait basculer l'équipement dans le giron des manifestations professionnelles, très loin des objectifs d'intérêt général propre aux Collectivités publiques, à savoir le soutien à l'activité amateur.

Ainsi, le Stade de Gerland a perdu, par nature, sa vocation d'intérêt général et il ne serait pas choquant d'envisager purement et simplement la vente du Stade de Gerland à une Société privée chargée d'en définir sa vocation économique et plus tôt nous le ferons, mieux la Collectivité s'en portera.

J'indique simplement puisque c'est un événement nouveau et que nous avons toujours quelque bonne lecture avec les potins d'Angel, que les difficultés de montage financier sont peut-être telles pour le projet OL Land que le premier à s'intéresser à cette acquisition pourrait être comme en 2001 M. Aulas lui-même.

M. FLACONNECHE Jean-Pierre, Maire du 7^e arrondissement : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, en l'espace de quelques mois j'ai entendu à de multiples reprises cette question : alors le stade, il va quitter Gerland ? Et bien non, le stade il va rester où il est, mais cette formulation erronée montre bien à quel point, dans notre mémoire, ce stade et l'Olympique Lyonnais ne font qu'un.

Est-ce que pour autant, Gerland a besoin de l'Olympique Lyonnais pour assurer son avenir ? Là, je dis non aussi, évidemment. Pourtant, l'OL a beaucoup apporté à Gerland, mais cet OL-là, celui qui a apporté une notoriété internationale et une activité économique, notamment et principalement aux restaurants, ce n'est pas l'Olympique Lyonnais qui se traînait en deuxième division, c'est l'Olympique Lyonnais triomphant, celui qui a gagné sept fois consécutivement le Championnat de France et qui a défié les grands d'Europe en matière de football.

Or ceux-là, les bénéficiaires, sont suffisamment amateurs de sport pour savoir que dans ce domaine, les résultats sont très aléatoires, que rien n'est jamais définitivement acquis. Et j'en profite, à ce niveau de mon intervention, pour saluer l'attitude responsable de la très grande majorité de ceux qui, pour des raisons diverses, telles que celles que je viens d'évoquer, sont attachés au lieu Olympique Lyonnais/stade de Gerland, car il eut été facile de faire de la démagogie en mettant en avant une problématique de quartier alors qu'il s'agit pour le moins d'une question d'agglomération.

L'avenir de Gerland continuera à passer par ses équipements d'agglomération : stade, palais des sports, halle Tony Garnier, mais aussi et surtout par le développement de ses activités économiques. C'est un pôle des biotechnologies en pleine croissance, il suffit de parcourir l'avenue Tony Garnier, du pont Pasteur, avec la place des Docteurs Mérieux, jusqu'à la ZAC Tech Sud où est installé Genzyme, le numéro deux de la biotechnologie, pour mesurer la transformation opérée depuis quelques années sur ce territoire. Et n'oublions pas le parc de Gerland, la ZAC du Bon Lait qui, malgré la crise, respecte à peu près son calendrier, la ZAC des Berges, l'urbanisation de la partie Est de ce secteur qui est celui de la rue de Gerland, qui se prolonge actuellement à proximité de la station multimodale Jean Macé et sera opérationnelle avant la fin de cette année.

Et je ne parlerai pas des projets, à l'exception tout de même -cela a été évoqué précédemment- du Plan Campus dont Gerland est le centre, entre les facultés sur les quais et les hôpitaux de Lyon Sud, et qui accueillent les trois universités, les deux ENS, l'IEP, l'INRP, l'ISARA. Bref, vous connaissez tous ces établissements qui font qu'on pourrait très bien parler également, Monsieur Havard, du territoire de l'enseignement supérieur et de la recherche ou, pourquoi pas, du territoire des biotechnologies, tout autant que de parler de Gerland comme territoire du sport.

Alors, ce Plan Campus devrait notamment se traduire par l'intégration dans nos projets de tout ce qui se rapporte à la vie étudiante. Gerland est en train de se construire en respectant l'espace, en respectant le développement durable. Il nous reste à faire un effort particulier en terme de centres de quartiers et d'équipements de proximité, dont les étudiants auront eux aussi besoin.

La question posée par l'Olympique Lyonnais avec son projet à Décines n'est pas à l'échelle d'un quartier. C'est celle de savoir, pour notre agglomération, si nous voulons que Lyon entre dans le Top 15 des métropoles européennes, auquel cas ce vecteur de la communication que l'Olympique Lyonnais représente doit avoir des objectifs qui sont les mêmes que les nôtres. Je crois que l'ambition est commune et qu'il faut donc inciter à la réalisation de l'opération que souhaite Jean-Michel Aulas.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, pour ne pas alourdir les débats, je remercie tous les intervenants. J'ai simplement deux réponses à apporter à l'intervention de M. Geourjon.

La première, c'est que je ne veux pas qu'on puisse laisser dire que si l'Olympique Lyonnais a décidé de quitter le stade de Gerland, c'est à cause d'une mauvaise gestion de la municipalité. Il ne faut pas dire cela, vous l'avez dit. Si l'Olympique Lyonnais a décidé de partir du site de Gerland, c'est un choix d'une société privée qui a décidé de quitter ce site pour aller ailleurs.

Deuxième réponse concernant le pôle Rugby et votre idée, il se trouve que dans l'ancienne mandature nous avons investi plus de 3 millions d'euros pour créer un pôle Rugby d'entraînement dont le LOU dit aujourd'hui avoir un site d'entraînement, un des meilleurs qui puisse exister en France et qui se trouve dans le 8^e arrondissement à la plaine de jeux des Etats-Unis où, je vous le rappelle, il y a un terrain synthétique, deux terrains gazonnés, plus un demi-terrain pour rugby à sept. Ils en sont très satisfaits donc, je pense que ce serait un peu idiot après avoir appuyé ces investissements, de dire maintenant qu'on les refait à Gerland alors qu'ils ont été faits sous l'ancienne mandature et qu'ils donnent satisfaction.

Voilà Monsieur le Maire, mes chers Collègues, les deux réponses que je voulais apporter principalement au questionnement de M. Geourjon.

M. LE MAIRE : Moi je veux d'abord, comme tout le monde, féliciter M. Braillard, mais il l'a tellement été aujourd'hui que c'était son heure de gloire. Je me plairai simplement à souligner que le temps qui passe -et aussi un peu de persévérance dans les projets- fait que finalement un consensus est en train de se produire.

Je veux remercier aujourd'hui M. Havard pour son intervention. J'ai entendu combien de ses amis au Grand Lyon me dire que c'est une hérésie de quitter le stade de Gerland, qu'aujourd'hui l'entendre dire « oui on ne pouvait pas développer un grand club sur Gerland », ça me fait un peu de bien au cœur.

Mes chers Collègues, en fait depuis quatre ou cinq ans avec Thierry Braillard, nous poursuivons un objectif, c'est d'essayer de faire en matière sportive comme ailleurs, de l'agglomération lyonnaise, un pôle d'excellence. Et oui, je pense que le stade du Grand Montout sera un lieu qui rayonnera en France et dans le Monde avec une architecture moderne, une prise en compte de l'environnement et du développement durable et ce sera quelque chose d'exceptionnel et avec une capacité pour l'Euro 2016 si la France réussit à l'obtenir. Mais cela dépend un peu de nous et de notre réussite qui, là aussi, sera extrêmement forte et moi je me réjouis que l'image du Lyon de demain soit associée à l'image du grand stade et qu'on se dise : c'est décidément une ville qui porte très haut ses ambitions.

Deuxième point dont nous parlons depuis trois ou quatre ans, si nous préparons la sortie de l'Olympique Lyonnais de Gerland, il faut que nous portions haut le LOU Rugby, de manière à ce qu'il puisse effectivement prendre la place de l'Olympique Lyonnais et permettre que ce stade rayonne, comme le fait par exemple le Stade français lorsque, aujourd'hui, il joue au grand stade.

Mes chers Collègues, je crois qu'on ne le crie pas forcément sur les tribunes, mais on est en train de préparer le fait que le LOU devienne un grand club qui, au moment où l'Olympique Lyonnais partira de Gerland, sera capable de monter dans le Top 14 ou dans le Top 12. Et enfin, cerise sur le gâteau, Tony Parker a décidé de financer un grand stade, une grande salle et un centre de formation qui sera unique en France, avec d'ailleurs une pensée que je salue, il a dit : « la France m'a beaucoup apporté, aujourd'hui où j'ai réussi je veux aussi apporter aux jeunes et faire en sorte qu'on fasse émerger, dans un grand centre de formation dans l'agglomération lyonnaise, une nouvelle génération de grands basketteurs qui, demain éventuellement, pourraient être capables de jouer dans un championnat qui sera devenu européen ».

C'est la ligne qui est tracée. Alors M. Tête disait, mais on ne peut pas réussir dans trois sports à la fois et être champion partout. C'est peut-être parce que

l'Olympique Lyonnais pressentait la remarque de notre Collègue Etienne Tête qu'il n'a cette année été non pas premier, mais s'est qualifié pour la champion's league.

Donc, Etienne Tête vous voyez que tous les augures maintenant sont du bon côté, nous allons pouvoir avancer et sur le Grand stade et sur le LOU remplaçant à Gerland, l'Olympique Lyonnais et sur la grande salle de basket. D'un point de vue sportif, je crois que la ville rayonnera.

Et pour le devenir de Gerland, Jean Pierre Flaconnèche a raison, je ne me fais aucun souci, ce sera demain un des quartiers qui va le plus se développer dans notre agglomération. Hier nous creusions le premier trou pour le métro et effectivement, la station du stade va être sur la trajectoire du prolongement de la ligne B du métro et ensuite, sur cette ligne B, se trouveront toutes les autres lignes de métro et de tramway, y compris d'ailleurs celles qui desserviront le Grand stade puisque comme vous le savez T2 va aller jusqu'à Eurexpo, et ensuite d'Eurexpo, nous aurons un système de navette qui dans un premier temps desservira le stade et qui dans un deuxième temps nous permettra une liaison en tramway de T2 et de T3. Nous aurons ainsi une liaison complète de l'agglomération, parce qu'évidemment, Gerland se trouve sur ce nœud de transports et il va connaître au cours des prochaines années un développement tout à fait exceptionnel.

Je me félicite donc de ces convergences qui sont en train de s'effectuer pour nos projets sportifs d'agglomération et donc tous ensemble, maintenant, nous allons pouvoir aller de l'avant. Merci

Il n'y a pas de vote !

Monsieur Braillard on voulait vous faire un dernier hommage vibrant par un vote unanime !

(Rires.)

M. BRAILLARD Thierry : Merci Monsieur le Maire. Avis favorable de la Commission sur les autres rapports.

(Adopté.)